

RAPPORT DU MAIRE

Juin 2024

Selon les données fournies par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation, la population officielle de la Municipalité de Sainte-Marguerite pour 2023 était de 1262. Une richesse foncière uniformisée de 197 089 884\$.

Rapport de l'auditeur indépendant

La firme PCA Services Corporatifs a effectué l'audit des états financiers de la municipalité de Sainte-Marguerite qui comprend l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, l'état des résultats, l'état des variations des actifs financiers nets (de la dette nette) de l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

États financiers au 31 décembre 2023

Les états financiers de l'année 2023 de la municipalité de Sainte-Marguerite ont été vérifiés par la firme PCA Services Corporatifs, comptables agréés qui a déposé son rapport au conseil municipal à la séance ordinaire du 13 mai 2024. Le rapport révèle des revenus de fonctionnement de 3 064 539 \$, des dépenses de 2 926 825 \$. Un surplus de 137 714 \$ nous est confirmé.

Actifs de la Municipalité au 31 décembre 2023 : 26 298 880 \$

Dettes à long terme au 31 décembre 2023

2023	Règlements d'emprunts	Subvention à recevoir	Total
Endettement total	6 229 144 \$	(1 700 954 \$)	4 528 190 \$

Dépenses de plus de 25 000\$

Vous trouverez sur notre site internet, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ et dont l'ensemble de ces contrats est supérieur à 25 000 \$ du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

Programme triennal

La réfection des infrastructures du secteur urbain avance comme prévu. Une partie de la subvention de la TECQ 2019-2024 fut utilisée pour exécuter les travaux dans la rue Drouin. Il restera à planifier les travaux pour la rue Saint-Michel. Des projets privés de développement domiciliaire du prolongement des rues Bellevue et de la rue Drouin font guise d'entente avec les promoteurs.

L'amélioration de notre réseau routier, les rangs, est toujours d'actualité;

- À la suite de cinq refus obtenus, nous sommes prêts à déposer de nouveau la demande d'aide financière dans le programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour le rang Saint-Elzéar afin d'améliorer ce rang qui cause des problèmes majeurs à la fonte des neiges.

- Le remplacement du pavage dans le rang Saint-Georges a également fait l'objet d'un troisième refus pour le programme d'aide financière du programme PAVL. Étant donné l'enjeu de sécurité pour les usagers, la municipalité se voit désormais contrainte de retirer le pavage existant. La demande d'aide financière pour la réparation et le pavage du rang sera de nouveau soumise au MTQ lors du prochain appel de projets dans ce programme.

- Les rangs Sainte-Anne et Sainte-Claire seront aussi en discussion pour des travaux.

La modification du procédé de traitement de l'eau potable afin d'ajouter un traitement de l'arsenic aura lieu en 2024 et sera financée par le programme de la TECQ 2019-2024.

D'autres projets d'amélioration des services offerts à la communauté ont également été réalisés, telle la réfection du centre communautaire. L'aménagement d'un parc intergénérationnel « Espace Bellevue » dans le secteur de la rue Bellevue débutera en 2024. Nous devons toutefois attendre d'avoir l'approbation d'une subvention pour l'ajout des modules de jeux.

Traitement des élus

La rémunération et l'allocation de dépenses versées au maire et à chacun des conseillers de la municipalité de Sainte-Marguerite sont établies en fonction du règlement numéro 458-2018 adopté le 4 décembre 2018 et majoré par résolution annuellement. Pour l'année 2023, la rémunération du maire était de 22 135 \$ et de 3 028 \$ pour chacun des conseillers. À ce montant s'ajoute une allocation de dépenses égale à la moitié du montant de la rémunération de base des élus.

Indications préliminaires pour les états au 31 décembre 2024

Pour l'exercice financier 2024, la municipalité dispose d'un budget de 2 956 894 \$.

Mot du maire

En terminant, soyez assurés que votre conseil est à l'écoute de sa population et travail pour améliorer et développer davantage notre municipalité. Nous ferons tout en notre pouvoir afin d'offrir un service de qualité aux citoyens remarquable tout en maintenant des taux de taxation convenables.

Claude Perreault, maire